

ADC

MINISTERE AUPRES DU PREMIER MINISTRE,  
CHARGE DU BUDGET  
ET DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT

-----  
DIRECTION GENERALE DES DOUANES  
-----



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL.

Abidjan, le

**NOTE DE SERVICE N° 166 /MPMBPE/DGD du 13 JUL 2016**  
(DIFFUSION GENERALE)

**Objet : Relocalisation de magasin de dégroupage.**

**Réf. : Courrier SIMAT n° DT/DGP/SM/TP/091/06/16**  
du 15/06/2016.

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de l'ensemble du service et des usagers que, conformément à la correspondance visée en référence, le magasin de dégroupage de la Société Ivoirienne de Manutention et de Transit (**SIMAT**) a été relocalisé à son siège sis à Vridi, Rues des Pétroliers, face à CHOCODI.

J'invite, par conséquent, tous les services à mettre à jour leurs registres respectifs pour tenir compte de ce changement.

P/LE DIRECTEUR GENERAL DES DOUANES  
P./LE DIRECTEUR GENERAL ADJOINT



**Col. DA Pierre A.**